

# Déjà 10 jours gratinés et inquiétants, il faut riposter !



La campagne IR-DPR ne devait commencer que le 9 mai, avec son dispositif particulier, mais les nombreuses anomalies sur les 2042 préremplies ont poussé les contribuables à solliciter les agents des Impôts dès réception de leur déclaration le 25 avril. De plus, après de longues semaines de réception tumultueuses, les travaux de saisie s'annoncent mal eux aussi car la quasi totalité des déclarations ne seront pas « conformes-complètes » et les risques de contentieux vont s'accroître.

Dans tous les départements, il est urgent de dire STOP à ce grand désordre, il faut organiser la riposte et dénoncer l'ingratitude de Bercy à notre égard.

## À QUI LA FAUTE ? PAS AUX AGENTS !

La décision précipitée des ministres de généraliser la DPR, conjuguée à l'excès d'enthousiasme de la DGI et à son manque d'anticipation, désoriente les contribuables et met les agents encore plus sous pression chaque jour. Depuis 10 jours, le désordre s'installe et chaque jour qui passe les craintes exprimées par le SNUI se confirment.

Mauvais chiffres, erreur de case, absence de revenus pour l'un des conjoints, déclaration mal imprimée, situation familiale farfelue, revenus préremplis alors qu'ils sont exonérés, ces anomalies constatées par nos militants sont légions. Les retraités semblent particulièrement touchés par les ratés, mais aucun contribuable n'en est à l'abri. Nous ne pouvons pas savoir aujourd'hui combien de DPR sont fausses, ni dans quelle mesure les contribuables vont encore plus avoir besoin que les années précédentes d'un agent des impôts pour les éclairer.

Et que dire des agents qui ont eu l'immense surprise de recevoir une DPR vierge de tout revenu !

Alors que Bercy nous impose l'exemplarité en matière de suppressions d'emplois et de rigueur salariale, la DGI est incapable d'appliquer ce dogme à ses propres décisions !

Ce qui est sûr, c'est que si 7 millions de DPR sont erronées (conformément aux 24% d'erreurs révélées par la simulation nationale en 2005), si plus de 90 % des contribuables doivent corriger ou compléter leur déclaration, cette réforme entraînera plus de charges de travail et moins de crédibilité pour la DGI.

Pour l'amélioration des conditions de travail, pour la réhabilitation des agents et du service public, le SNUI appelle tous les agents des impôts à se réunir pour construire la riposte.



## LES AGENTS MALMENÉS, ÇA SUFFIT !

Après avoir abusé de l'investissement des agents des CSI pendant la période d'impression, la DGI a lancé l'offensive dans tous les services.

→ Tous les moyens sont bons pour tenter de limiter les dégâts mais sont très mauvais pour les agents.

Désignation d'office hors secteurs d'assiette pour assurer la réception physique, téléphonique et les réponses aux courriers électroniques, qui plus est sans la formation nécessaire, appel à l'auxiliaariat dans les résidences les plus touchées par les suppressions d'emplois, extension des horaires d'ouverture sans négociation ni compensation, fortes incitations à renoncer temporairement au temps partiel, mesquineries sur l'attribution des primes de campagne, les dérapages managériaux sont déjà très nombreux et promettent de se poursuivre si nous n'agissons pas.

Les conditions de travail sur les plates-formes téléphoniques sont également déplorables, et d'une manière générale les agents n'ont pas les moyens de recevoir correctement les contribuables déboussolés.

→ Les premières déclarations reçues par les services font aussi découvrir aux agents l'ampleur des contraintes qui vont s'abattre sur eux lorsqu'ils vont se lancer dans les opérations de saisie.

Dès aujourd'hui, le SNUI exige que les objectifs de cadences imposées de façon théorique soient corrigés à la baisse. En effet, très peu de 2042 (environ 10%) au final nécessiteront moins de temps de saisie qu'auparavant, et ce n'est même pas encore garanti. En plus des anomalies les plus grosses et les plus courantes qu'il faudra bien corriger, d'autres « bizarreries » vont réduire à néant les gains de productivité annoncés dans les discours officiels.

Par exemple, certains contribuables modifient le chiffre de la case préremplie d'un euro car ils arrondissent les centimes à leur manière. D'autres annoncent qu'ils ne modifieront pas les montants alors que leur DPR est incomplète car ils considèrent que c'est l'administration qui s'est trompée !

Plus inquiétant encore, des discordances inexplicables apparaissent entre la déclaration papier et son original dans la base Iliad. Tel est le cas pour des enfants mineurs préimprimés mais qui n'apparaissent pas à l'écran lorsque la déclaration est appelée !

Il est aujourd'hui évident que le lancement officiel de la campagne le 9 mai et l'arrivée du 2ème et dernier envoi de DPR chez les contribuables va généraliser le grand désordre et accentuer les pressions sur tous les agents. Avec l'accélération prévisible des difficultés, le SNUI passe de l'état d'alerte à celui de la mobilisation. La DPR, qui aggrave tous les mécontentements des agents, nous donne l'occasion de reposer toutes nos revendications.

5 mai 2006